

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2016

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 13/09/2016

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 26/09/2016

Délibération n° D-2016-325

**Port Boinot - Démolition de plusieurs bâtiments - Lots 1 et 2 -
Avenants n°1**

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Madame Monique JOHNSON.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, ayant donné pouvoir à Madame Sylvette RIMBAUD, Monsieur Sébastien PARTHENAY, ayant donné pouvoir à Monsieur Eric PERSAIS

Excusés :

Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Direction Patrimoine et Moyens

**Port Boinot - Démolition de plusieurs bâtiments -
Lots 1 et 2 - Avenants n°1**

Monsieur Michel PAILLEY, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Le site emblématique « Port-Boinot », situé 41, boulevard Main, fait actuellement l'objet opération d'aménagement architecturale et paysagère.

Il était convenu de procéder à la dépollution et à la déconstruction des installations présentes sur le site. Pour ce faire, par délibération du 18 décembre 2015, le Conseil municipal a autorisé le dépôt du permis de démolir pour certaines des constructions du site.

Une consultation a été lancée début 2016, pour un chantier programmé de mi-2016 à 2017. Les travaux des deux lots attribués lors du Conseil municipal du 4 avril 2016 ont débuté en juillet dernier.

La consultation est composée de deux lots, d'une tranche ferme et de cinq tranches conditionnelles portant sur la déconstruction, démolition et désamiantage du site.

Aujourd'hui le projet nécessite des adaptations techniques et financières :

- Dans la zone « Hangars », une seule travée sur les quatre existantes est à démolir contre deux initialement. Ce sont des moins-values pour les lots 1 et 2 ;
- Il est nécessaire de procéder à un curage intérieur du bâtiment « Séchoir ». (lot 1)
- Seuls les deux tiers des « bassins de décantation », sont à démolir contre la totalité initialement (lot 1). Les travaux de désamiantage sont maintenus sur la totalité des bassins.
- Des travaux complémentaires de désamiantage sont nécessaires pour les fenêtres de l'ex hangar contigu au séchoir (lot 2).

Toutes ces modifications concernent la tranche ferme.

L'incidence financière est la suivante :

N°	Intitulé	Attributaire	Montant € HT marché initial toutes tranches confondues	Montant avenant € HT	% par rapport au marché initial	Nouveau montant marché € HT (toutes tranches confondues)	Nouveau montant marché € TTC (toutes tranches confondues)
1	Démolition déconstruction	CLENET PALARDY	294 889,19	16 820,25	5,70	311 709,44	374 051,32
2	Désamiantage	TECKNIK AMIANTE	46 200,70	6 585,00	14,25	52 785,70	63 342,84

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants n°1 aux lots 1 et 2 ;

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Michel PAILLEY